

## SECURITE ALIMENTAIRE

### L'autonomie alimentaire

source "territoires fertiles" <https://territoiresfertiles.fr>

La plupart des départements français offrent un potentiel nourricier honorable au moins pour certains produits. Pourtant les chances pour que ce qui se trouve dans notre assiette viennent des fermes et usines alentour sont très faibles ! Voyons cela de plus près.

#### 1-L'exemple du yaourt à la fraise

Comment produit-on aujourd'hui un banal yaourt à la fraise ? De prime abord, on pourrait penser que ce dernier ne nécessite grosso modo qu'une vache, un pré, des fraises et des ferments lactiques. C'est en réalité un poil plus complexe : mises bout à bout, les étapes de sa fabrication font intervenir plus d'une dizaine d'espèces animales, végétales et microbiennes, autant d'usines dans des secteurs industriels variés (exploitation minière et pétrolière, chimie minérale et organique, machinisme agricole, plasturgie, agroalimentaire) et plus de 9 000 km de transport routier. Le yaourt doit ensuite être acheminé vers une plateforme logistique où il sera expédié vers un commerce, alors seulement vous pourrez l'acheter !



#### 2-Notre nourriture a bien voyagé

Notre yaourt à la fraise n'est qu'un exemple parmi d'autres de la complexité du système alimentaire moderne. Aujourd'hui en France, la grande majorité de la production agricole d'un département est exportée et la grande majorité de l'alimentation de ses habitants est importée. On estime à environ 1 200 km le transport nécessaire pour notre nourriture du quotidien, soit la distance entre Brest et Nice! Cette organisation repose sur un vaste réseau logistique, essentiellement routier, et fonctionnant à flux tendu. Si certains réarrangements sont possibles en cas de perturbations, un tel système reste particulièrement sensible aux contraintes sur le prix ou l'approvisionnement en carburants ou à des dysfonctionnements des infrastructures électriques ou numériques.

#### 3-La spécialisation et la concentration.

La spécialisation agricole des territoires et la concentration des outils de transformation et des plateformes logistiques sont deux éléments clés pour expliquer l'allongement spatial des chaînes de production et de distribution de nourriture. Tirant profit de certaines conditions pédoclimatiques, de la présence d'infrastructures (ports, usines) ou d'opportunités techniques et économiques, la plupart des régions françaises se sont spécialisées dans un petit nombre de productions. Une fois amorcé, ce phénomène a tendance à se renforcer de lui-même, les agriculteurs d'un territoire ayant davantage intérêt à se conformer à la production dominante. Autrefois majoritairement en polyculture-élevage, les exploitations actuelles sont désormais neuf fois sur dix spécialisées dans un seul type de production. À l'échelle de la France, la spécialisation des territoires a eu comme principale conséquence la séparation entre zones de cultures et d'élevage. Aux plaines des bassins parisien et aquitain les grandes cultures, au Grand Ouest la production intensive de lait, de porcs et de volailles, aux zones montagneuses l'élevage plus extensif de ruminants. En plus d'un besoin en transports accru et des risques face à une contraction de l'approvisionnement en pétrole, la spécialisation agricole a des effets pervers. Les fortes densités d'animaux dans les zones d'élevage génèrent d'importantes quantités de déjections à l'origine d'une grave pollution des milieux aquatiques. La concentration des cultures irriguées pèse localement fortement sur la ressource en eau. Un aléa climatique ou biologique (maladie, ravageur) a plus de chance de causer de lourds dégâts dans les zones spécialisées par rapport à d'autres plus diversifiées.

#### 4-Qu'en est-il sur notre territoire du Pays

**Giennois ?**(source les outils de Terre de Lien : CRATer et PARCEL)

Avec 42 986 habitants et 40 100 hectares de surface agricole productive, le territoire du Giennois devrait pouvoir nourrir directement tous ses habitants puisque seulement 15 649 ha soit 39% seraient nécessaires pour satisfaire à la demande locale sans changer de régime

alimentaire.

En fait il n'en est rien car les volumes de production sont mal répartis et ne correspondent pas aux besoins. De plus nous l'avons vu avec le yaourt, les lieux divers de transformation, d'emballage, de logistique... font beaucoup voyager nos produits.

- Sinon sur les 12 391 ha consacrés aux cultures pour l'alimentation humaine seulement 1 580 ha seraient suffisants, soit 12,7%.

- Sur les 23 652 ha consacrés à l'élevage (incluant les prairies, les cultures pour l'alimentation des animaux producteurs de viande, de lait, d'œufs...) 13 600ha suffiraient soit 57,5%.

- Pour les 66 ha consacrés aux fruits il en faudrait 290 ha soit 224 ha de plus.

- Et pour les 58 ha de légumes 200 ha seraient nécessaires soit 142 ha en plus.

- Pour les autres surfaces les 3 238 ha concernent les jachères et les friches (3 170 ha) plus les vignes et cultures industrielles.

Ainsi bien que surproducteur notre territoire pourrait largement accueillir des arboriculteurs ou des maraîchers, à condition que leurs produits puissent être transformés (conserverie...), distribués localement. (Plateforme logistique) et consommés (restauration collective et application de la loi Egalim au minimum) localement.

Avec l'outil CRATER nous pourrions faire évoluer les quantités ci-dessus si nous changeons de régimes alimentaires avec par exemple 50% de viande en moins, ou un régime végétarien ou 20% (loi Egalim) à 100% de Bio.

## 5-Relocaliser une partie de notre alimentation

Notre dépendance critique au pétrole pour le bon fonctionnement des flux agricoles et alimentaires risque de nous jouer quelques mauvais tours. Anticipons une réduction des capacités de transport avant que les contraintes physiques et géopolitiques ne s'en chargent pour nous ! L'objectif peut être résumé ainsi : ne pas faire venir de loin la nourriture qui pourrait facilement être produite à proximité, en cherchant en priorité à assurer un autoapprovisionnement minimum pour les produits de base. Cela signifie concrètement développer des filières de proximité pour transformer et écouler localement les produits agricoles et

diversifier les productions si nécessaire.

Facile à dire... Le processus de spécialisation procède par effets de cliquet et il est très difficile de revenir en arrière une fois certains seuils dépassés. Allez convaincre des cultivateurs beaucerons de relancer l'élevage sans vétérinaires, inséminateurs, techniciens spécialisés, vendeurs de matériel, laiteries, abattoirs. Allez dire à un agriculteur alsacien de remplacer une partie de son maïs par des haricots rouges, du pois chiche, ou des légumes de plein champ, sans variétés ou matériel adaptés, sans techniciens ou voisins pour le conseiller, sans garantie sur les rendements et sur les débouchés, le tout pour plus de travail et une rentabilité plus faible.

Les initiatives de diversification avec transformation à la ferme et vente directe peuvent être les germes d'une future évolution, mais le changement d'échelle nécessite davantage de moyens et de planification. Les collectivités territoriales peuvent jouer un rôle majeur grâce à la commande publique et à leur compétence en matière de développement économique. Pour aller plus loin, il faut garantir aux producteurs des débouchés rémunérateurs. La mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation répond à cet enjeu au niveau national (voir sécurité sociale de l'alimentation). Au niveau européen, nous pouvons mobiliser les outils de la PAC (aides couplées, prix garantis), sans oublier d'harmoniser les règles de commerce international pour éviter des mises en concurrence déloyales.

## À retenir :

- Aujourd'hui, un produit en apparence aussi banal qu'un yaourt à la fraise a mobilisé en réalité une organisation extrêmement complexe et un très grand nombre de ressources.
- Notre système alimentaire repose sur un vaste réseau logistique principalement routier, et fonctionnant à flux tendu. Cela le rend vulnérable à des contraintes sur le prix des carburants ou l'approvisionnement en pétrole, et à des dysfonctionnements des systèmes électriques ou informatiques.

- La spécialisation historique des régions agricoles et la concentration des unités de transformation expliquent en grande partie notre dépendance actuelle au transport.

Pour réduire notre vulnérabilité, nous pouvons développer des filières alimentaires de proximité (production agricole, transformation agroalimentaire comme une conserverie, plateforme logistique locale). Une planification impliquant différentes échelles, du local à l'Union Européenne, est nécessaire.

### Agriculture de qualité respectueuse de l'environnement



Selon SOLAGRO dans le scénario AFTERRRE 2050 : " Dans les assiettes en 2050 : moins de surconsommation, plus de protéines végétales, plus de « bio » et moins de gaspillage tout au long de la chaîne". <https://solagro.org/>

Notre alimentation dépasse largement nos besoins et entraîne des problèmes de santé publique : obésité, surpoids et affections de longue durée. Limiter les surconsommations en particulier de protéines animales et de sucre et réduire les pertes et le gaspillage est un premier levier d'action. Trop riche en viande et en lait, notre régime alimentaire émet beaucoup de gaz à effet de serre et, à raison de 3 à 10 kg de produits végétaux pour produire 1 kg de viande, il est également trop gourmand en espace dans et hors de nos frontières. La réduction de la part d'origine animale (surtout issus d'élevages industriels) de notre alimentation est nécessaire pour réduire notre empreinte carbone.

Nos apports en protéines proviendraient alors aux deux tiers de végétaux, et pour un tiers de la

viande, des œufs et produits laitiers, soit une inversion des proportions actuelles.

### 1-Agriculture durable :



Sous le terme générique ou général d'« agriculture durable » qu'entendons-nous par-là? Quel sens, quelles conditions?

Commençons par un constat évident pour tout un chacun. Jusqu'à maintenant, si vous demandez à un enfant dans le milieu rural où poussent les arbres, les plantes, il vous dira dans une forêt et dans la terre.

Si vous lui demandez où poussent les carottes ou les salades, il vous répondra dans le jardin parce que bien souvent la littérature enfantine a fait se prolonger cette imagerie du jardin traditionnel. Or il n'est plus vrai que les salades poussent uniquement dans des jardins ! Par contre jusqu'à maintenant on a toujours vu et su que les plantes poussent à partir du sol !

Quel sol ? Pour qu'une plante se développe, il faut de la terre pour que surgisse la végétation ! Plus le sol de la terre est riche en matières organiques plus la plante se développe ; le principal travail de l'agriculteur est donc de veiller en permanence à cet enrichissement du sol ; on parle alors de sol vivant tant les microorganismes bactéries, champignons, vers de terre sont nombreux et contribuent à transformer les déchets végétaux et animaux en humus. C'est ce qui permet à un sol de devenir de plus en plus fertile d'années en années. C'est sur ce principe de base que l'on s'appuie pour définir une agriculture durable. La richesse de l'écosystème est faite des multiples complémentarités de tous les organismes vivants visibles ou non allant de la bactérie aux mammifères, aux insectes et aux oiseaux.

A l'inverse les sols qui ont été soumis à un emploi prolongé de produits industriels sont moins en

mesure d'assurer cette transformation en humus et au fur et à mesure des années la vie s'en est retirée ; le cercle vicieux est engagé puisqu'il faudra avoir recours à plus d'intrants pour assurer la pousse de la végétation. Les grands espaces permettent certes le passage d'énormes engins assurant une optimisation du temps et du rendement à l'heure mais cela ne permet pas l'existence de refuge pour des animaux dans les bosquets, les arbres ou les haies ; d'autre part ces derniers ont aussi un effet protecteur contre les vents et les pluies ou à l'inverse, ils offrent une zone fraîche en cas de sécheresse et de canicule.

Selon Rudolph Steiner « de tous les points de vue, les intérêts de l'agriculture ne font qu'un avec la vie humaine dans son cercle le plus large et comment, il n'y a en fait presque pas de domaine de la vie qui ne fasse partie de l'agriculture ».

Avec la modernisation technologique on l'a sans doute un peu oublié. De plus sortir de la logique productiviste basée sur « l'exploitation » et non sur la préservation des ressources ne va pas de soi.

La tâche des humains qui devront réhabiliter des terres devenues plus ou moins stériles est considérable mais pas impossible si l'on veut admettre que l'agriculteur aura la tâche d'ennoblir les produits agricoles par le soin qu'il prendra à travailler avec le vivant et non contre lui.

*« L'intérêt du paysan est avant tout de maintenir et d'améliorer la fertilité du sol, de parvenir à la plus grande autonomie possible en générant ses propres moyens de production et de produire des aliments de qualité recherchés par le consommateur ».*

« Soigner la terre pour soigner l'homme »  
de Ilse Oelschläger édition les 3 arches

Un autre critère pour définir une agriculture durable est celui de la qualité de l'eau.

## 2-Le rôle et la place de l'eau.

L'agriculture intensive nuit à la qualité de l'eau.

Selon la première publication chiffrée de l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne sur des données de 2020, 99% des cours d'eau de la Région sont contaminés par les pesticides avec une omniprésence des herbicides et des métabolites. (31 octobre 2024)

Avec de telles données accessibles on ne peut que s'alarmer sur le chemin à parcourir dans le sens d'une agriculture plus responsable.

Aux assises de l'eau à TOURS en novembre 2023 :

- Seules 18% des masses d'eau de surface de la région sont en bon état écologique.
- 41 % des masses d'eaux souterraines sont en mauvais état chimique.
- 6% de la population de la région a pu se voir distribuer une eau ayant présenté des dépassements récurrents en pesticides en 2021.
- 17 % des masses d'eaux souterraines sont en mauvais état quantitatif.

Quelques données extraites du document "Etat et enjeux de la ressource en eau en Centre-val de Loire" :

- « 90 % de la population de CVDL est alimentée par des captages d'eau souterraine. En région Centre-Val de Loire, des captages ont dû être abandonnés du fait d'une trop forte pollution par les nitrates et/ou les pesticides.
- Seuls 19% des cours d'eau de la région CVDL sont en bon état écologique (contre 44% à l'échelle nationale), 81% des masses d'eau de surface (cours d'eau + plan d'eau) de la Région CVDL ne sont pas en bon état écologique.
- Les eaux souterraines sont plus dégradées qu'ailleurs. 17 % des masses d'eaux souterraines sont en état quantitatif médiocre et 41 % en état chimique médiocre (29 % à l'échelle nationale)
- 55 % de l'eau consommée en région Centre-Val de Loire est destinée à l'irrigation, 34 % pour la production d'énergie, 7 % pour l'eau potable et 4 % pour l'industrie.



Par rapport à la consommation nationale, l'irrigation pèse 10 % de plus, l'énergie 3% de plus et l'Alimentation en eau Potable 14 % de moins. Cette différence est due à l'importance de l'agriculture régionale et à la moindre densité de population. Avec le changement climatique et les surfaces en irrigation de plus en plus importantes comment assurer la qualité et la quantité d'eau pour les populations dans les années à venir ?

Devons-nous nous inquiéter de la possibilité d'un assèchement ou d'une pollution des nappes phréatiques qui conduiraient à une désertion des villages, à des crises liées aux pénuries en eau ou à des pénuries alimentaires?

D'autre part ces aliments produits dans des conditions vertueuses sur le plan environnemental doivent aussi assurer une rémunération juste au producteur et permettre à tous une accessibilité tant économique que géographique. Ils ont l'avantage de reconnecter l'agriculteur et l'humain à la nature, de donner la fierté de produire des aliments sains tout en donnant du sens au travail. Aujourd'hui l'offre alimentaire de cette agriculture durable couvre 10,4 % des surfaces agricoles. On parle circuit court, d'Aide au Maintien de l'Agriculture Paysanne mais la juste rémunération de ces produits n'est accessible qu'à une partie aisée de la population. On parle de niche et suite à la crise inflationniste que nous connaissons sachant que le prix du Bio (lait, blé...) payé aux producteurs est équivalent à celui du conventionnel, une partie des agriculteurs bios doivent abandonner leur label et se reconvertir vers une agriculture plus intensive pour ne pas sombrer. Ce constat n'est pas nouveau. Beaucoup de paysans pensaient réorienter notre agriculture par ce biais mais force a été de constater que cela ne concernait qu'une partie faible de la population d'où est née l'idée de la Sécurité Sociale de l'Alimentation.

### **Sécurité sociale de l'alimentation**

Une idée émerge depuis 2019, la Sécurité Sociale de l'Alimentation. Elle s'appuie sur le modèle de

la Sécurité Sociale conçu pendant la seconde guerre mondiale par le Conseil National de la Résistance et mis en place en 1946 par Ambroise Croizat alors que la France était ruinée et que la population en était encore aux tickets de rationnement pour se nourrir. Elle est issue d'un constat d'impuissance à éradiquer la précarité alimentaire, de transformer notre agriculture et notre accès à une alimentation saine et de qualité.

Olivier de Schultter a été entre 2008 et 2014 le Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation. Il déclare : "En France, de 2 à 4 millions de personnes dépendent de l'aide alimentaire. Ce chiffre affolant a connu une forte hausse depuis 2022. C'est le résultat combiné d'une augmentation des cours du pétrole, de la rupture de certaines chaînes d'approvisionnement à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, et de la spéculation sur les marchés des produits agricoles. Les prix des denrées alimentaires ont augmenté considérablement au cours de cette période. Pourtant, même si la précarité alimentaire a explosé au cours de la période récente, elle n'est pas un phénomène nouveau dans le paysage français. Cette précarité s'inscrit au contraire dans une tendance de long terme. L'augmentation d'autres dépenses contraintes, notamment le logement et la mobilité, aggrave les difficultés des ménages aux revenus les plus faibles, et l'alimentation apparaît souvent, dans ce contexte, comme la variable d'ajustement : elle est le poste de dépenses sur lequel on fait des économies, lorsque tout le reste devient trop cher.

La grande pauvreté persiste en effet : en France, 4,3 millions de personnes (6,6% de la population) sont en situation de « privation matérielle et sociale sévère » (catégorie statistique qui désigne la grande pauvreté). L'accès à l'emploi lui-même ne protège plus : avec la précarisation du travail, a émergé une catégorie de travailleurs ou travailleuses pauvres (dont le salaire ne suffit plus à vivre décemment). L'aide sociale elle-même est de plus en plus ciblée et conditionnée, ce qui accroît l'insécurité économique.

Enfin, l'augmentation des inégalités conduit

même les personnes appartenant aux classes moyennes à vivre dans l'anxiété du déclassement social".



### 1-Alors qu'en est-il du droit à l'alimentation ?

Toujours selon Olivier de Schultter, le droit à l'alimentation est « le droit de toute personne, seule ou en communauté avec d'autres, d'avoir physiquement et économiquement accès en tout temps à une quantité suffisante d'aliments qui soient adéquats, nutritifs et conformes entre autres, à sa culture, ses convictions, ses traditions, ses habitudes alimentaires et ses préférences et qui soient produits et consommés de façon durable, afin de préserver l'accès des générations futures à la nourriture"

*Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, 2019.*

Ce droit vient Du Pacte International relatif aux Droits Économiques Sociaux et Culturels (PIDESC), traité international multilatéral signé en 1966 par l'Assemblée Générale des Nations Unies. La France est le 20<sup>ème</sup> pays à l'avoir ratifié en mars 2015 mais le droit à l'alimentation n'est pas inscrit dans la constitution et sa réponse est l'aide alimentaire, en un mot l'assistanat.

Depuis les années 1950 pourtant, la part de l'alimentation dans les budgets des ménages a été pratiquement divisée par deux. La production agricole est en excédent depuis 1978.

### 2-Pourquoi en sommes-nous arrivés là ?

En 1945 on assiste à une transformation radicale de notre agriculture fondée sur les acquis de la révolution agricole aux États Unis. Cette révolution est exponentielle et nous devenons une puissance exportatrice.

L'Agro-industrie s'est emparée de ce marché et nous assistons à une uniformisation de notre alimentation.

### Mais qu'en est-il de son impact ?

L'ensemble des collectivités (Europe, état, collectivités locales) ont financé le système alimentaire français pour un total de 48,4 Milliards d'euros en 2021. Le coût des impacts négatifs du système alimentaire en France est de 19,1 Milliards d'euros (dont : 12,3 Milliards de dépenses de santé, 3,4 Mds les coûts liés à la précarité des acteurs économiques du système alimentaire, 3,4 Milliards les impacts écologiques). Si l'on additionne les 2 coûts nous arrivons à 67 Milliards d'euros !! (Source le rapport du Secours Catholique "l'injuste prix de notre alimentation")

En septembre 1985, Coluche lançait un cri du coeur "Les Restos du coeur" pour survenir à l'urgence de ceux qui ont faim mais cette urgence s'est installée et s'est normalisée. Les dons alimentaires se sont même institutionnalisés avec la loi Garot. En un mot les excédents alimentaires vont nourrir les pauvres et enrichir la grande distribution qui bénéficie d'une défiscalisation sur des produits qui auparavant étaient une perte sèche pour elle.

### 3-La réponse a cet état des lieux, la sécurité sociale de l'alimentation

Elle reprend le triptyque de la Sécurité Sociale de 1946 à 1967 :

- **UNIVERSALISME :**

Toute la population reçoit 150€ quelques soient son âge, ses revenus. L'allocation familiale réagit aux mêmes règles. L'idée est de ne plus stigmatiser les pauvres et de remettre l'individu au cœur de la société quelques soit ses revenus

- **CONVENTIONNEMENT :**

Il est organisé démocratiquement. Pour reprendre la main sur notre production agricole, sur sa qualité, sa proximité et son auto-suffisance, des caisses d'alimentations sont créés dans un bassin de vie. L'échelle de ce bassin n'est pas encore définie, pays, département, région ? L'instauration de ces caisses se fera le plus

démocratiquement possible avec éventuellement un tirage aux sorts de ses membres. Ces derniers devront définir quelle alimentation doit-on conventionner ? qui conventionner ? sachant que dans un premier temps l'agriculture de qualité ne sera pas suffisamment produite et que selon si l'on habite en Métropole ou en zone rurale les points de ventes ne répondront pas aux mêmes critères.

- **FINANCEMENT**

Basé sur la cotisation sociale. Cela implique d'accepter de payer des impôts, que les cotisations ne soient plus des charges mais un salaire différé. Pourquoi en sommes-nous arrivés là ? Après avoir connu les 30 glorieuses où le système de santé a connu son apogée et la solidarité était la règle... ? La somme de 150€ s'appuie sur l'aide sociale soit 5€ par jour pour les plus pauvres afin de s'alimenter. Le coût est estimé à 120 Milliards. C'est un projet macro-économique. Si l'on se réfère au rapport du Basic demandé par le Secours Catholique, le CIVAM, SOLIDARITE PAYSAN et la FEDERATION FRANCAISE DES DIABETIQUES cité précédemment, nous pourrions réorienter notre économie, reprendre la main sur notre démocratie et éradiquer la pauvreté qui traverse notre territoire bien que nous soyons la 7<sup>ème</sup> puissance mondiale.

Au niveau local, des expériences de caisses locales sont menées un peu partout en France telles que les Territoires à Vivre de Toulouse, Montpellier, Bordeaux, Lyon, Marseille, Le CLAC de Cadenet,...

<https://securite-sociale-alimentation.org/les-dynamiques-locales/carte-des-initiatives-locales-de-la-ssa/>

“A Dieulefit, les personnes à l’initiative du projet ont mis en place un marché de vente avec un système de prix différenciés. Le marché est localisé dans un ancien lavoir désaffecté au coeur d’un quartier avec une population mixte. L’excédent ou le déficit du marché n’est pas à la charge du maraîcher mais est géré par un coffre physique, la caisse alimentaire, qui doit permettre de pérenniser le dispositif au fil du temps.



Les clients peuvent payer soit au prix que le maraîcher estime comme couvrant ses coûts de production et un revenu décent, soit à un prix accessible (-30%), soit à un prix solidaire (+30%). Chaque client est libre de choisir son prix en conscience et sans justificatif.

D’autres points de vente du territoire ont été développés : rue des Reymonds à Dieulefit, marché estival de Pont de Barret, Fournil des Comètes au Poët Laval. La caisse de solidarité est mutualisée. C’est à dire que si à un endroit il y a une plus forte demande de prix accessibles, la rémunération des producteurs peut être assurée par les excédents d’un autre point de vente dont le public a davantage de moyens et choisit les prix solidaires.”

Ces expériences sont prises en main par des citoyens, des chercheurs afin que cette idée macro-économique puisse voir le jour tout comme la Sécurité Sociale s'est appuyée sur les expériences de mutuelles et de caisses de grèves (La bataille de la Sécu, Nicolas Da Silva).

En conclusion : Nous sommes au croisement de deux chemins. Continuons-nous à produire de manière intensive, mondialisé, basé sur le moins disant et la rentabilité immédiate avec toutes les conséquences climatiques que nous connaissons ? Ou bien l’homme reprend sa place au sein de la nature et se reconnecte à son rythme et ses exigences ? Doit-on laisser sur la route les plus

pauvres d'entre-nous qu'ils soient agriculteurs, citoyens, jeunes, vieux, femmes, enfants, d'ici et d'ailleurs ? ou bien reconstruire une société ensemble ?

Nous ne sommes qu'au début des études de faisabilité économique de cette idée. Pour ceux qui s'inquièteraient du manque de concurrence libre et non faussée, l'histoire de la Sécurité Sociale a démontré que quand on veut, on peut.

Marie-Dominique Dupont, Danie Rozier, Bernard Lafitte.

\*Voici quelques liens qui nous ont inspirés

<https://www.confederationpaysanne.fr>

\* <https://amapartage.fr/chercher-une-ressource/guide-agir-en-amap-pour-laces-de-toutes-et-tous-a-une-alimentation-durable-et-choisie-par-miramap-69>

\* Entretien avec Evelyne Boulongne, porte parole du Miramap p111 des cahiers citoyens écologistes et solidaires d'Alter's Media

\* Bénédicte Bonzi, docteure en anthropologie, auteur de La France qui a faim, le don à l'épreuve des violences alimentaires, Le Seuil, 2023.

\* [https://lebasic.com/v2/content/uploads/2024/11/BASIC\\_Couts-societaux-systeme-alimentaire\\_Rapport-de-recherche\\_novembre-2024-2.pdf](https://lebasic.com/v2/content/uploads/2024/11/BASIC_Couts-societaux-systeme-alimentaire_Rapport-de-recherche_novembre-2024-2.pdf)

\* <https://lafabrique.fr/la-bataille-de-la-secu/>

\* <https://www.eclm.fr/livre/de-la-democratie-dans-nos-assiettes/> (le PDF est téléchargeable gratuitement)

\* [https://www.secoures-catholique.org/sites/default/files/03-Documents/Linjusteprixdenotrealimentation2024\\_0.pdf](https://www.secoures-catholique.org/sites/default/files/03-Documents/Linjusteprixdenotrealimentation2024_0.pdf)

